

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES NATURELLES
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

REQUETE
POUR
ATTENUER L'EFFET DE L'EMBARGO
SUR LA DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT D'HAITI

PORT-AU-PRINCE
NOVEMBRE 1991

1. SITUATION GENERALE

Environ 63% de la superficie totale de la République d'Haïti accusent une pente de plus de 20%, et 54% de cette même superficie présentent une pente de 40%. La fragilité de l'environnement et l'utilisation abusive des sols expliquent que plus d'un tiers de territoire soit déjà impropre à l'agriculture.

Chaque année, près de 6000 Hectares additionnels sont dégradés par l'érosion. En conséquence, le taux de croissance de la production agricole (environ 1%) reste inférieur à celui de la population (1,4%) qui atteint aujourd'hui la barre des 6 millions d'habitants.

Mais de tous les problèmes de l'environnement qui frappent le pays, la crise énergétique semble être la plus aigue.

2. LA CRISE DE L'ENERGIE

Haïti consomme en moyenne 0,05 TEP par habitant par an (Tonne Equivalent Pétrole) alors que la consommation moyenne des pays en développement est de 0,23 TEP/hab/-an si l'on exclut la consommation de bois.

Quand on ajoute le bois et le charbon de bois, la consommation d'Haïti s'élève à 0,26 TEP/hab/an pour un total de 1.4 millions de TEP.

La consommation des produits ligneux (bois et dérivés) représente, en fait, 74% de l'énergie consommée, ou environ 1,0 million de TEP. Or, le pays consomme plus de bois qu'il n'en produit, pour un capital forestier en diminution constante.

La nécessité de diminuer la pression sur la demande en bois a porté le pays à rechercher des substituts à ce combustible naturel; malgré les initiatives enregistrées dans l'utilisation des énergies nouvelles (solaire, éolienne, biogaz etc), les produits pétroliers demeurent, jusqu'à date, le principal substitut utilisé dans le pays.

3. ROLE DES PRODUITS PETROLIERS

Le pétrole vient en seconde position (15%), après le bois, dans l'offre d'énergie disponible au niveau national. Les produits pétroliers comprennent l'essence, le kérosène et le diesel, le fuel-oil et les gaz liquéfiés.

Bien que les gaz liquéfiés représentent seulement 3% du total des produits pétroliers, ils jouent un rôle considérable en tant que substituts au charbon de bois. En effet, le pays consomme mensuellement \$280.000 de gaz propane et \$80.000 de gaz butane, soit environ 330.189 Kg de propane et 62.500 Kg de butane, à raison de \$0,848 le Kg de propane et de \$1,28 le Kg de butane. Cette consommation mensuelle de gaz de 392.689 Kg est l'équivalent de 3.141.512 Kg environ de charbon de bois: en pouvoir calorifique, 2,75 Kg de gaz représentent 22 Kg de charbon. Autrement dit, si à cause de l'embargo les gaz liquéfiés ne sont plus disponibles, le pays risque de consommer mensuellement 3000 TM additionnels environ de charbon de bois.

4. EFFETS DE L'EMBARGO SUR LE DEBOISEMENT

La consommation additionnelle de ces 3000 tonnes de charbon de bois constitue l'équivalent de 13.000 TM de bois. Ce dernier chiffre correspond environ à 18.600m, solides de bois à poids spécifique 0,55 et taux d'humidité 25%. Si l'on admet qu'un arbre peut fournir jusqu'à 400 Kg de charbon, la consommation additionnelle de 3000 TM de charbon équivaut à 7.500 arbres de 2 tonnes chacun.

Pour satisfaire une demande aussi soudaine, les charbonniers n'auront pas le temps de sélectionner les arbres à couper; des prélèvements abusifs seront faits sur les ressources forestières, notamment à l'intérieur des parcs nationaux qui relèvent du domaine public. (i.e. "qui n'appartiennent à personne", selon le langage de ces charbonniers!).

D'autre part, il faut craindre une consommation accrue de bois d'oeuvre pour la fabrication de petits bateaux

à voile, seul moyen pratique de transporter la quantité de charbon additionnel, en l'absence de produits pétroliers.

On risque donc, avec l'embargo, d'enregistrer des dommages irréversibles au niveau du patrimoine naturel et d'assister à la disparition d'espèces rares et endémiques qui faont partie du patrimoine mondial.

5. AUTRES EFFETS CONNEXES

Il convient de lier cette accélération du déboisement à d'autres facteurs tels que l'impossibilité d'exporter les mangues, et l'exode des boat-people.

Dans le premier cas, il faut compter une perte en devise de U.S. \$6 millions; et comme les producteurs ne pourront pas vendre leurs mangues dont l'exportation est frappée par l'embargo commercial, on risque de voir les charbonniers s'attaquer aux arberes fruitiers.

Dans le second cas, la diminution du pouvoir d'achat des producteurs va aggraver la pauvreté de masse et entraîner une accélération de l'exode rural.

6. OBJECTIF DE LA REQUETE

La présente requête a pour objectif d'obtenir la levée de l'embargo sur les gaz liquéfiés (propane et butane) afin d'éviter au Pays une consommation additionnelle de 3000 TM de charbon de bois par mois d'embargo.

La requête portant la levée de l'embargo sur les gaz liquéfiés sera adressée à "l'Office Assets Control" du Département du Trésor des USA.

7. CONSIDERATIONS DIVERSES

A première vue, la levée de l'embargo sur les gaz liquéfiés semblerait contribuer à satisfaire des besoins de confort, ou à soustraire des revenus additionnels aux charbonniers. Cependant, à l'analyse, on voit que cette mesure profiterait surtout, d'une part aux clas-

ses pauvres du pays et d'autre part à l'ensemble de l'humanité.

Aux classes les plus pauvres, c'est-à-dire à la grande majorité de ceux qui vivent de l'agriculture (74% de la population nationale), la levée de l'embargo sur les gaz liquéfiés apportera un support certain à la stabilité de la production agricole, en permettant de réduire le déboisement et la dégradation des sols. Autrement dit, ce qui est en jeu c'est l'intérêt de tout le peuple haïtien.

A la Communauté Internationale toute entière, la levée de l'embargo sur les gaz liquéfiés va également profiter, parce qu'elle permettra de conserver la diversité biologique des espèces et des écosystèmes d'Haïti, toutes choses qui sont nécessaires au bien-être de l'humanité toute entière.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

REFERENCE : DOCUMENT DECRIVANT LES EFFETS DE L'EMBARGO
AU NIVEAU NATIONAL

RECOMMANDATIONS DU SECTEUR AGRICOLE
SUITE AUX EFFETS NEFASTES DE L'EMBARGO
ADOPTÉ CONTRE HAÏTI POUR LA PÉRIODE
NOVEMBRE 1991 - JANVIER 1992

DECEMBRE 1991

Tenant compte des conclusions présentées dans le document intitulé : "Situation créée au niveau de Secteur Agricole par l'embargo Commercial adopté contre Haiti", savoir:

- la production céréalière risque d'être déficitaire de 90.000 Tonnes Métriques pour la saison prochaine
- la production des haricots connaîtra un déficit sensible de 14.000 Tonnes Métriques pour cette saison
- la production de porcs et de poulets accusera une tendance à la baisse de 30 à 40%
- la coupe des arbres pour la production de 3.000 T.M. additionnels de bois-énergie va s'intensifier de façon significative, avec des incidences malheureuses sur l'environnement
- la transformation des produits agricoles va être bloquée au niveau industriel
- la commercialisation des fruits de mer sera perturbée au détriment des pêcheurs, créant un déficit protéique dans la diète alimentaire nationale
- les prix des produits agricoles vont baisser dans les marchés ruraux et s'élever sur les marchés urbains; les familles urbaines les moins aisées seront les plus sévèrement touchées par la crise alimentaire ,

l'analyse des différents effets de l'embargo sur le secteur agriculture peut faire l'objet de plusieurs recommandations. Celles-ci prennent en compte les besoins suivants:

Besoins en Carburant

Nécessité de mettre à la disposition du secteur agricole 300.000 gallons de gazoil devant permettre le fonctionnement de 400 moulins pour l'usinage des grains et 60 pompes d'irrigation se trouvant, entre autres localités dans les Plaines des Gonaïves, du Cul de Sac, des Cayes et de Plateau Central. Il y a lieu de souligner que les besoins sont d'autant plus importants si l'on tient compte du fonctionnement des machines agricoles (travaux de préparation de Sol, curage mécanique des grands coursiers) le transport des produits agricoles des zones de production vers les centres urbains de grande consommation et l'agro-industrie.

Besoins en intrants

Faciliter l'importation d'intrants pour la production de denrées alimentaires:

- Semences de légumes divers 200 T.M.
- Pesticides divers 50 "
- Engrais Chimiques 10.000 "
- Pièces de rechange diverses pour l'entretien des machines agricoles.

Il en est de même pour les intrants nécessaires à la production animale tels que:

- Oeufs fécondés 180.000 douzaines
- Vaccins 2.600.000 Doses
- Tourteau de Soja, Vitamines, Minéraux et Antibiotiques etc.

Besoins en Crédit

Mettre à la disposition des Mme Sarah et petits producteurs (10.000 et 600.000 respectivement), une ligne de crédit estimée à

Gdes. 150.000.000 devant permettre la reconstitution de leurs fonds de roulement dispersés sous les effets de l'embargo.

Exemptions

Autoriser la levée de l'embargo sur tous les types de Carburant nécessaire aux besoins domestiques (Cuisson des aliments, éclairage). Il s'agit du gaz butane, gaz propane, Kerosène). Une telle demande devra permettre la protection de nos ressources forestières. Autoriser la levée de l'embargo pour l'exportation des produits agricoles de base générateurs de devises (café, cacao, mangues, huiles essentielles).

Coopération Internationale

Il est recommandé la reprise de la Coopération Internationale, étant donné que le budget de Développement de la République d'Haiti est financé à concurrence de 80% par la Coopération Externe. La cessation soudaine et brutale de cette assistance financière rendra quasi impossible l'exécution de beaucoup d'activités qui étaient en cours dans différents projets patronnés conjointement par le Gouvernement et la Coopération Externe au profit de la masse rurale.

Recommandations: Secteur de la santé

Le secteur de la santé est l'un des plus touchés par les effets de l'embargo. Les problèmes identifiés sont de nature très complexe et leur solution ne peut être que multisectorielle.

1. L'absentéisme du personnel de santé en rapport avec la paralysie des transports constitue le facteur déterminant de la réduction notable de la couverture des services. Pour faire face à un tel handicap, on devrait envisager l'organisation du transport du personnel travaillant principalement au niveau de l'aire métropolitaine et des grandes villes (Port-au-Prince, Carrefour, Pétion-Ville, Delmas, Cap-Haïtien, Cayes). Une telle initiative suppose la disponibilité de moyens de transport (location de mini bus) et la disponibilité du carburant en quantité suffisante pour trois (3) mois.

2. La diminution de l'accessibilité aux institutions sanitaires représente une deuxième cause de réduction de la couverture des services de santé. Cette couverture est la résultante de plusieurs facteurs comme l'accessibilité géographique, le pouvoir d'achat et l'offre de services. Il importe d'agir simultanément sur ces trois (3) éléments, soit: i) en rendant les centres périphériques fonctionnels tous les jours, c'est-à-dire en organisant le transport et l'approvisionnement des institutions en matériels et fournitures; ii) en accordant le maximum de priorité au transport en commun et à l'approvisionnement des ambulances dans tous les plans de distribution de carburant; iii) en mettant à la disposition de toutes les institutions de santé des médicaments de base à un prix très réduit, tenant compte de la diminution notable du pouvoir d'achat des familles.

3. Pour contourner les effets de la crise énergétique sur le fonctionnement de certains services vitaux tels les salles d'opération, les maternités, les laboratoires médicales, les centres de transfusion sanguine et les chambres de stockage des vaccins, les mesures suivantes doivent être prises:

3.1. Approvisionnement prioritaire des établissements de santé en général et des hôpitaux en particulier, en combustible (gasoil et gasoline) pour le fonctionnement des génératrices de secours; en gaz propane pour le fonctionnement des cuisines et des réfrigérateurs de la chaîne de froid du PEV. Pour le programme de vaccination, trois cent cinquante (350) réfrigérateurs consommant environ six cent (600) bonbonnes de vingt-cinq (25) livres de gaz propane par mois. Ceci, en plus des besoins mensuels en gaz propane des cuisines des quarante-quatre (44) hôpitaux du pays (à peu près cent (100) bonbonnes de cent livres par mois).

3.2. Un traitement préférentiel aux grandes institutions de santé du pays (hôpitaux universitaires, départementaux et privés), aux chambres froides nationales et départementales du PEV, aux banques de sang par l'Electricité d'Haïti (EDH), dans son plan de rationnement de l'énergie électrique. Cela suppose nécessairement que l'EDH soit suffisamment approvisionné en mazout.

4. La paralysie quasi complète des programmes prioritaires de santé représente une menace très sérieuse pour la santé de la population haïtienne en général, des enfants de 0 à 4 ans, des femmes d'âge fertile, des vieillards en particulier (surtout ceux habitant les zones urbaines pauvres et le milieu rural). Il importerait, dans le but d'éviter une détérioration de la situation sanitaire déjà précaire, d'envisager en urgence un certain nombre de mesures urgentes.

4.1. D'abord, il conviendrait de considérer l'ensemble des programmes prioritaires de santé comme étant liés à la survie des familles haïtiennes et par conséquent, devant jouir de toutes les facilités et exemptions accordées aux programmes d'aide humanitaire. En ce sens, il est absolument impératif d'en arriver dans les plus bref délais à une reprise de l'aide humanitaire en santé fournie par le biais des agences spécialisées des Nations-Unies.

4.2. De manière spécifique et dans le cas du Programme d'Amélioration Nutritionnelle, un renforcement de la surveillance épidémiologique, particulièrement dans les zones à risques (Nord-Ouest, Nord-Est, Plateau Central, Plaine d'Aquin, île de la Gonave, département de l'Artibonite et zones marginales des villes), s'impose de façon impérieuse. La distribution de rations sèches de produits à haute teneur en protéines devrait être envisagée au profit des populations menacées de famine et des groupes les plus vulnérables de la population. Rappelons que près de 20.000 enfants de 0 à 4 ans souffrent de formes très sévères de malnutrition protéino-énergétique et que la cécité par déficience en vitamine A continue de frapper chaque année un bon nombre d'enfants dans plusieurs parties du pays.

5. Les problèmes de l'environnement constituent un risque très sérieux pour la santé de la population. A cet effet, il conviendrait d'adopter quelques mesures urgentes.

5.1. Il serait raisonnable d'accorder la plus grande priorité à la CAMEP au au SNEP, lesquels ont besoin d'un stock de carburant en quantité suffisante pour le fonctionnement des stations de pompage d'eau potable, tant à Port-au-Prince que dans les grandes villes de province.

5.2. Il serait nécessaire de donner la même priorité aux services d'hygiène des villes (mairies) pour rendre possible la collecte et le transport des détritux.

5.3. Il faudrait prévoir un stock de carburant pour l'aspersion des gîtes à moustiques qui sont de plus en plus nombreuses dans le pays, ce qui aura un effet positif sur l'incidence des maladies transmissibles par vecteurs.

5.4. Enfin, il conviendrait de considérer les substituts du charbon de bois (gaz propane, kerosène) comme étant des intrants essentiels liés à la survie du peuple haïtien et les enlever de la liste des produits placés sous embargo.

En conclusion, il reste entendu que toutes ces mesures sont des palliatifs destinés à contourner momentanément les effets de l'embargo, car la solution idéale serait la levée pure et simple de ce dernier dans la mesure où il affecte considérablement les niveaux de survie et de bien-être de l'ensemble de la population haïtienne.

**DIAGNOSTIC ET PROPOSITIONS DU
COMITE DE SANTE-MEDICAMENTS
A LA MISSION DE L'OEA**

Le comité de santé s'est réuni avec la mission de l'OEA lundi 2 décembre. Sa réunion hebdomadaire a eu lieu le mercredi 4. Le jeudi 5, un comité restreint a donc cherché à compléter les "notes sur l'aide humanitaire en Haïti santé/médicaments" produites par l'OMS-OPS, rapporteur officiel du groupe, de façon à y inclure un diagnostic de la situation ainsi que quelques propositions pour la mission de l'OEA.

1. DIAGNOSTIC

Deux événements majeurs conditionnent l'état de santé dans le pays depuis septembre 1991:

- le coup de force et la répression qui a suivi;
- les effets de l'embargo et la crise des produits pétroliers.

1.1. LE COUP DE FORCE

Officiellement, on parle de 500 victimes dont 20% serait mortes. Les statistiques officieuses parlent plutôt de 500 à 1000 morts voire davantage. Localement, des règlements de compte se poursuivent. Une reprise des hostilités n'est pas à écarter.

Cette répression et la crainte d'une dégradation de la situation politique ou économique sont à l'origine d'un exode de Port-au-Prince, du Cap-Haïtien et de Gonaïves vers les villes de province secondaires et les campagnes ainsi que vers le large avec 6000 boat people arraisonnés.

L'exode vers les campagnes crée une augmentation de la demande de nourriture dans les familles qui se trouvent brusquement élargies. Bien que cela grève les ressources des familles, ceci permet d'éviter des situations alimentaires trop précaires en ville à une

époque où le transport de ces vivres aurait été difficile vu la pénurie de carburant.

Notons au passage que la propagation du SIDA se fera plus intense avec l'arrivée de citadins infectés dans des campagnes souvent moins touchées.

Cette répression a également contraint les victimes visées directement et la plupart des jeunes gens à fuir, au maximum les milieux hospitaliers où elles craignaient d'être appréhendés.

Durant les jours suivants, le secteur du commerce itinérant s'est effondré par l'utilisation du petit capital pour la consommation. Les conditions nutritionnelles de toutes ces familles se sont donc détériorées.

1.2. L'EMBARGO

1.2.1. Situation nutritionnelle

L'embargo s'est fait sentir surtout par la perte des marchés extérieurs et la pénurie de carburant. Les pertes d'emplois consécutives à l'embargo ont érodé considérablement le pouvoir d'achat de vastes secteurs de la population économiquement active et partant, on doit s'attendre à une dégradation de la situation nutritionnelle:

Le secteur industriel est presque entièrement détruit et devra compter, déjà avant le 5 décembre, sur 35000 emplois **a** moins.

Le secteur des transports s'était progressivement arrêté avant l'arrivée du tanker. Le secteur agricole a donc perdu accès à ses marchés et la population des villes, une partie de son approvisionnement.

Le secteur commercial ne fonctionne que pour la nourriture, le charbon et le marché noir sur les combustibles.

Le secteur scolaire fonctionne au ralenti et bon nombre de professeurs ne toucheront pas leurs salaires, l'école n'ayant jamais effectivement débutée. Le réseau des c a n t i n e s scolaires n'est plus opérationnel.

Les très nombreuses familles assistées de l'extérieur reçoivent très difficilement leur argent. C'est donc 25 millions de dollars mensuellement qui se trouve du moins provisoirement bloqués.

Le secteur public par suite de la perte complète de ses entrées d'argent (aide extérieure, douanes, impôts, comptes US bloqués) devra retarder les paiements voir procéder à des licenciements ou activer la "planche à billet"...

Ces familles atteintes dans leur pouvoir d'achat doivent faire face à des hausses du prix des produits de première nécessité d'environ 20 à 25%. Cependant, dans certains lieux de production où les produits ne peuvent s'écouler, on a remarqué une baisse des prix.

Les personnes traditionnellement vulnérables: enfants, vieillards, mères... seront forcément touchées en premier car les programmes de nutrition réguliers ne sont pas assurés pour plus de 800 000 personnes. Cette situation devra entraîner une augmentation de la malnutrition.

La qualité des produits congelés se détériore avec les pénuries chroniques d'électricité. La préparation des aliments avec le gaz propane étant devenu impossible, un accroissement de l'utilisation du charbon de bois est à prévoir.

1.2.2. réseau de santé

Sans carburant, le réseau de santé sera dans l'impossibilité d'assurer le fonctionnement de la plupart des services:

Les services tels que les blocs opératoires, radiologie et ambulances et morgues seront par exemple complètement arrêtés;

l'impossibilité de conserver les vaccins, le sang, certains tests. 150 des 400 réfrigérateurs de la chaîne de froid marchent avec du gaz propane et actuellement sont arrêtés à cause de rupture de stock. Seuls 50 frigos solaires fonctionnent. Les 200 autres à l'électricité sont arrêtés.

L'augmentation de l'absentéisme du personnel médical et para-médical due aux difficultés de transport.

La production locale de médicaments (Produits 4C-Pharval) est arrêtée. Les importateurs de médicaments éprouvent des difficultés croissantes à s'approvisionner à l'extérieur.

Avec la prolongation de l'embargo, il y a une détérioration accélérée de la capacité institutionnelle du secteur santé. Les projets de santé de la coopération internationale ont été pour la plupart suspendus ou du moins gravement ralentis (Voir le tableau des Aides prévues en annexe). Or, ces projets fournissaient par le renforcement institutionnel des soins préventifs ou curatifs dans des lieux souvent isolés. Actuellement, les réserves financières sont utilisées dans le seul but d'assurer la survie des institutions. Cette désorganisation risque d'avoir un impact néfaste pour l'avenir.

Du fait de la désorganisation des services de prévention et de surveillance épidémiologique, on assiste à une prolongation, en dehors de leur époque coutumière, des épidémies de rougeole et de

thyphoïde. On est en droit de s'attendre à des flambées de malaria et à des taux élevés d'abandon de traitement anti-tuberculeux.

1.2.3. approvisionnement en eau et assainissement

A Port-au-Prince, 30% des services d'approvisionnement en eau se sont affectées par manque d'électricité pour actionner les pompes (Au Cap-Haïtien, 100%). Les services d'achat d'eau en camion-citerne pour Port-au-Prince se sont arrêtés. Le coût de l'eau vendue au détail a triplé. Cette rareté de l'eau entraînera une augmentation des taux de maladies telles que thyphoïde, diarrhée et dermatose. De façon générale, l'hygiène et la santé en souffriront.

L'assainissement sera encore plus défectueux, faute d'enlèvements des ordures, et entraînera des risques accrus de maladies.

2. PROPOSITIONS

Dans l'éventualité d'une reprise des hostilités, la constitution de stocks d'urgence apparaît judicieuse. Ces stocks pourront également être justifiés même si la situation politique se normalise.

par rapport à l'embargo

2.1. Situation nutritionnelle

La reconstitution et le renforcement des réseaux réguliers d'aide alimentaire pourraient pallier en partie les problèmes nutritionnels. Le comité de coordination santé fait siennes toutes les précautions à prendre suggérées par le comité de nutrition dans son document remis à l'OEA.

2.2. Réseau de santé

En plus de la constitution d'un stock d'urgence en cas de conflit, le comité de coordination juge nécessaire:

l'approvisionnement des institutions de santé en médicaments essentiels dans le cadre d'une assistance humanitaire.

la mise en place des moyens de contrôle adéquats d'utilisation de ces produits.

de rendre disponible mensuellement 35 000 gallons de carburant et 500 bombonnes de gaz propane en vue de permettre aux institutions de s'approvisionner (approvisionnement financé en grande partie par les institutions elles-mêmes). Le gaz propane servira au fonctionnement des 150 réfrigérateurs au propane (450 bombonnes). Le carburant pour le fonctionnement de 2 véhicules de service (Ambulance, ramassage des employés), de six heures de génératrices, du transport de la nourriture et des médicaments pour une quarantaine d'institutions jugées indispensables. Des précautions devront être prises pour la sécurité.

2.3. Approvisionnement en eau

Les institutions impliquées dans l'hydraulique devraient également être pourvues en carburant et en produits chlorinés durant ces périodes pour assurer l'approvisionnement en eau potable des populations normalement desservies. De plus, il faudra penser à l'approvisionnement des bidonvilles par camion-citerne.

ANNEXE II. QUELQUES DONNEES SUR LE COMITE SANTE MEDICAMENT

Le comité de coordination santé formé suite à une série de réunions à l'Hopital de l'UEH et à la Croix-rouge haïtienne regroupe plusieurs organismes impliqués dans le financement ou l'exécution d'actions en santé en Haïti. Ces organismes sont:

-Bilatéraux: Ambassade du Canada, ACDI appuyé par
Bureau d'appui à la coopération
canadienne et consultants Médicorps
Mission de coopération française
USAID

-Multilatéraux:OMS/OPS
PAM
UNICEF

-ONG: Centre de développement de santé
Croix rouge haïtienne et
lique croix rouge international
International Child Care
Médecins du monde
France Amérique Latine

Il forme avec le comité de nutrition les instances sur le terrain pour la coordination des aides d'urgence. Les principaux objectifs sont de:

- Recueillir et centraliser les informations;
- Assurer aux aides internationales la cohérence et la complémentarité nécessaires à un programme d'urgence.